

N° 37 bis - DÉCLARATION SUR LE LOGEMENT

Monsieur Menfi : Je souhaitais faire une déclaration sur le logement. Au premier janvier 2003 selon le listing de la préfecture notre ville compte 1939 logements dits sociaux, parmi ceux ci 1355 logements HLM, soit 102 de plus que lors du recensement de 1999, derniers chiffres connus. Le Relais et Bompertuis avec la Société Famille Provence et Arcade en sont un exemple. Ces chiffres montrent l'effort que la commune consacre au logement social qui représente 26% des résidences de notre commune. Malgré cela les demandes de logement de Gardannais ou de familles extérieures à notre commune restent très importantes (700) et ce d'autant que les villes environnantes n'ont pour la plus part fait aucun effort pour construire des logements sociaux.

De ce fait c'est la ville de Gardanne qui doit faire face aux demandes. Ainsi la ville de Bouc Bel Air n'a que 2% de logements HLM sur son territoire et Mimet 1% d'après les chiffres de l'INSEE.

Aussi, les jeunes et les familles de ces communes ne trouvent pas à se loger. C'est pourquoi il est urgent que le préfet, comme il en a la responsabilité réunisse la conférence départementale du logement afin que la loi SRU soit appliquée et que des maires ne continuent pas à se décharger sur les autres villes de leurs responsabilités. Par ailleurs je souhaite informer le conseil municipal de l'engagement de la ville sur les dossiers de réfection des cités HLM existantes.

En 2004 des travaux de réhabilitation devraient être réalisés à Biver, cité Oreste Galetti, qui est particulièrement dégradée, par ailleurs les associations de locataires continuent les négociations pour obtenir la réalisation des travaux prévus à Notre Dame et aux Coteaux de Veline.

Nous invitons donc les élus, la population et les demandeurs de logements à venir en délégation avec Monsieur le Maire rencontrer le Préfet sur cette question.

Monsieur le Maire : Je vais appeler la population à manifester auprès du Préfet, les loyers ont monté à une vitesse vertigineuse et les prix des terrains ont triplé. Nous avons à faire face à 700 demandes de logements, le Préfet n'a qu'à obliger les Maires à prendre leurs responsabilités. A Rousset on a fait venir 5 000 à 6 000 travailleurs sans aucun logement, c'est inadmissible. C'est quelque chose qui ne peut plus perdurer et il faut que nous attirions l'attention du Préfet et on demandera à la population à descendre le plus nombreux possible.

Madame Bonnet : 26 % de logements sociaux sur la commune, alors ce qui est écrit sur "AUMEGA" c'est faux, on parlait de 19 %.

Monsieur Menfi : Non c'est 26%.